

rapport aux chemins macadamisés du district de Home. Le Solliciteur Général Orest répond que c'est l'intention du gouvernement.

M. Christie introduit un bill pour le recours des possesseurs de terre dans le district de Gaspé, aussi un bill pour approprier £150 sur le trésor public aux matelots naufragés, aussi un bill laissant à la compétition l'impression des statuts et loix.

M. Aylwin remit sur le tapis les Résolutions du 30 sept. 1843 au sujet des élections contestées de 1841.

MM. Sherwood, Prince et Johnson opinent de manière différente à M. Aylwin.

Le Proc. Cl. fit motion pour que les comités permanens soient formés. M. Lantier donne notice qu'il s'enquerra de la manière dont l'office de Contrôleur est rempli au Côteau du Lac.

M. Christie donne avis qu'il s'enquerra de l'administration, si elle a reçu quelque information du gouvernement métropolitain, de son intention de discontinuer la ligne de navigation par la vapeur entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord—Pareil avis d'un bill pour la révision de la liste civile.

M. Aylwin donne avis qu'il demandera information, mercredi, comment M. D. B. Viger a été nommé Conseiller Exécutif, et aussi comment il conserve maintenant son siège.

M. Christie introduit un bill pour faciliter l'enregistrement des titres de biens-fonds dans le Bas-Canada.

M. Laurin proteste contre l'usage qu'on fait de la langue Anglaise à l'exclusion du Français depuis le commencement de la séance, et réclame la mise en pratique d'un règlement parlementaire qui statue que toute motion sera traduite d'une langue dans l'autre, suivant qu'elle aura été faite dans l'une ou l'autre.

M. l'Orateur dit qu'il ne s'y oppose nullement; que, lorsqu'on l'exigera, il fera faire une traduction.

M. Chauveau prend alors la parole. Il réclame la traduction non pas dans tel ou tel cas, mais dans tous. Ne serait-il pas humiliant qu'à chaque motion, un canadien français fut obligé de demander une traduction.

M. le Solliciteur Général objecte à la traduction dans tous les cas, que ce serait une perte de temps; surtout dans une foule de détails de nulle importance.

M. Lafontaine est bien aise de faire observer à M. Smith que dans la Chambre toutes les affaires sont d'une égale importance. Il (M. Lafontaine) ne sait comment M. l'Orateur a pu faire observer qu'il y aurait traduction quand on l'exigerait; que telle n'était pas la teneur du règlement; mais qu'il portait que toute motion se traduirait en Français; c'est un droit que nous avons et nous le demandons comme tel.

M. Morin oïne aussi pour la traduction dans tous les cas. La perte de temps qu'occasionnerait cette traduction serait plus que compensée par les avantages qui doivent en découler. Qu'il faut se souvenir que la majorité de la population est Canadienne Française, et que si les représentants de cette origine ne sont pas en majorité dans la Chambre, c'est le fruit de la plus criante des injustices. D'ailleurs plusieurs de ces membres Canadiens Français n'entendent pas l'Anglais, comment pourraient-ils alors juger si telle ou telle mesure serait d'une importance suffisante pour en demander la traduction. De plus, que les auditeurs, quoiqu'on ne soit pas censé parler pour eux, ont un droit incontestable de savoir sur quelle mesure leurs représentants donnent leurs voix, et la majorité de ces auditeurs sont Canadiens Français.

M. l'Orateur se lève, et dit que jusqu'ici il avait cru qu'il serait suffisant de donner une traduction quand on l'exigerait; mais qu'il n'avait aucune objection à une traduction dans tous les cas, et que dorénavant elle aurait lieu

BULLETIN.

Nécrologie.—Nouvelles religieuses.—Législature.—Meurtres.—Des Dernières nouvelles d'Europe.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Denis McReavy, prêtre, décédé mardi soir, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 36 ans. Ce monsieur était né en Irlande et fut ordonné prêtre en 1835. Il a été inhumé ce matin dans l'église cathédrale. Il était de la caisse ecclésiastique et membre de la société d'une Messe.

Sa Sainteté a nommé le Revd. M. O'Donnell à l'évêché de Galway, devenu vacant par la promotion de Mgr. Browne au siège d'Elphin.

Un correspondant du *Tablet* lui écrit de Preston, (ville du Lancashire, en Angleterre,) au sujet de Frères des Ecoles Chrétiennes: Les différentes demandes, que l'on fait tous les jours de toutes les parties du royaume pour avoir des Frères des Ecoles Chrétiennes, prouvent évidemment que l'estime, qu'on a pour cet institut, s'accroît de jour en jour. Ces bons Frères sont sur le point d'ouvrir de nouveaux établissemens à Londres, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester, etc. Preston est la première ville d'Angleterre où les Frères se sont établis, il y a dix-neuf ans. Un noviciat dont la construction et le soutien sont dûs principalement à la charité de William Talbot, écuyer, y fut aussi établi. C'est ce noviciat qui leur fournit jusqu'à présent les sujets nécessaires pour les nouveaux établissemens.

La religion catholique a reparu dans le Morayshire, après une interruption de 200 ans.

L'hon. John Neilson et James Morris, Ecr. ont été appelés au Conseil Législatif par Son Excellence sir Charles Metcalfe.

Nous ne reproduisons point l'adresse du Conseil Législatif en réponse au discours du trône. Elle n'est, comme à l'ordinaire, qu'un écho du discours de Son Excellence.

À la Chambre d'Assemblée, M. Baldwin a proposé cinq amendemens au projet de réponse présenté par le ministère actuel. La discussion de ces amendemens a commencé avant-hier, après-midi. Comme le projet de réponse proposé par le ministère, n'est aussi qu'un écho fidèle du discours de la couronne, et que le rejet ou l'adoption des amendemens proposés par M. Baldwin doit être, pour ainsi dire, le coup de vie ou de mort du ministère actuel, nous nous empresserons d'en faire connaître le résultat, sitôt que la chambre se sera prononcée.

Les excès et les violences auxquelles on se porte dans notre ville, depuis quelque jours, pourraient faire douter, en lisant les scènes d'horreur qui s'y commettent, si vraiment on n'est point retombé aux siècles de barbarie. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est de voir les partis assez exaspérés pour vouloir se rendre justice eux-mêmes. De manière, que les crimes les plus atroces se commettent de sang-froid et de propos délibéré. Il est aisé de comprendre que dans une pareille exaspération, la vérité doit être difficile à connaître et qu'il serait bien extraordinaire qu'il n'y eût point de tort et d'injustices des deux côtés, et c'est ce qui nous paraît le plus probable. Toutefois les versions des différens journaux et les récits qui courent la ville, sont si différens, si exagérés et parfois si contradictoires, qu'il devient impossible de démêler le vrai du faux. Nous n'entreprendrons point de donner ces différens versions dans tous leurs détails. Nous nous contenterons d'énoncer les différens rapports. Il y a trois récits touchant le meurtre de Finnall: suivant les uns, Colborne l'a tué dans un guet-à-pens; suivant d'autres, il ne l'a fait qu'à son corps défendant; enfin, d'autres prétendent que Finnall, rencontrant un de ses amis, lui demanda "qui va là" en montrant Colborne qui était à quelque distance, et que l'ami ayant répondu: "c'est Colborne", celui-ci se crut lui-même tombé dans un guet-à-pens et fit feu sur Finnall.

Quant à la mort de Johnson, les uns prétendent que ce sont les L. P. S. partisans de M. Routh, qui ont attaqué les Irlandais partisans de M. Mells, tandis que d'autres disent tout au contraire que ce sont les Irlandais qui ont été les agresseurs. On sait toutefois que le malheureux Johnson est tombé percé de cinq balles. Aussitôt après on a requis la troupe qui, dit-on, a fait une vingtaine de prisonniers.

Le *Morning Courier* dit qu'à peine la troupe était-elle arrivée devant la rangée de maisons d'où étaient partis les coups de feu qui avaient tué Johnson, qu'un autre coup en fut encore tiré, qui blessa légèrement un soldat. Alors les magistrats ordonnèrent aux troupes de forcer l'entrée des maisons, ce qu'elles firent aussitôt. Quelques coups de feu furent encore tirés dans l'intérieur des maisons, mais il paraît qu'il n'y eut personne de blessé. Les soldats réussirent à en arrêter une vingtaine, comme nous l'avons dit plus haut. Les deux victimes ont été inhumées, Finnall avant-hier, et Johnson hier, avec beaucoup de pompe. Les Irlandais ont fait chanté un service solennel pour leur malheureux compatriote. On dit qu'environ trois mille personnes y ont assisté.

Nous sommes vraiment affligé de voir quelques feuilles profiter de ces fâcheux accidens pour exaspérer les esprits encore davantage, et souffler le feu de la discorde, bien loin de chercher à calmer l'effervescence. Ce n'est pas que nous craignons pour le moment que les choses en viennent à une conflagration générale, comme on pourrait le croire à l'étranger, d'après les insinuations séditeuses qui circulent depuis quelques jours; mais nous ne pouvons nous empêcher de craindre quelque scène du genre de celles qui ont eu lieu à Philadelphie, d'après la manie de vouloir mêler la religion à toutes ces dissensions politiques et temporelles qui par là même sont entièrement contraires à son esprit et plus propres à lui nuire qu'à la servir et la défendre; c'est pourtant cette manie que nous voyons se manifester de plus en plus tous les jours. Nous ne pouvons donc que désapprouver et condamner fortement cet esprit de fanatisme, de quelque côté qu'il se trouve.

Depuis que la saison ne permet plus à l'*Unicorn* de nous apporter la maille d'Europe, et qu'il la faut transporter par terre, les papiers d'outre-mer ne